

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant contractuel

Référence réglementaire : Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Profil succinct : recrutement d'un enseignant contractuel

Discipline : Géographie des transports

Date de publication : 23 avril 2025

Date de recrutement : 01/09/2025

Date de fin de contrat : 31/08/2026

Niveau d'étude souhaité : Master

Durée du contrat : 12 mois.

Nombre de poste : 1

Quotité : ☐ 100 % ☒ 50 % ☐ Autre, à préciser :

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT de Chartres

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Chartres

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Département Management de la Logistique et des Transports (MLT).

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

BUT MLT en formation initiale et apprentissage.

Activités d'enseignement :

Le département Management de la Logistique et des Transports (MLT) de l'IUT de Chartres forme des étudiants du bac+1 au bac+3 préparant le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, anciennement DUT). Il est implanté sur le campus de Chartres.

Après une première année de tronc commun, les étudiants choisissent un parcours en 2ème et 3ème année parmi les 2 parcours ouverts :

- Mobilité et Supply Chain Connecté (MSCC)
- Mobilité et Supply Chain Durable (MSCD)

Compétences requises :

Les enseignements s'inscrivent dans le cadre du Programme National (PN) du BUT MLT.

Le/la candidat.e recruté.e assurera des enseignements sur les trois années de formation du BUT. En fonction du profil, des souhaits de la personne retenue et des besoins du département, il/elle pourra être amené.e à dispenser des enseignements/SAÉ des modules d'enseignement suivants :

- Géographie des transports.
- Transport et Économie des transports.
- Développement Durable.
- Portfolio.

Le service pourra être complété par des heures de Portfolio ou de Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) ou de suivi de stages.

Compétences souhaitées :

Une expérience dans les approches pédagogiques par compétences, ou innovantes au sein d'une équipe pédagogique serait appréciée. La connaissance du public IUT est également bienvenue.

De plus, il lui sera demandé de prendre part aux charges administratives liées à la pédagogie du département MLT comme au niveau de l'IUT de Chartres (suivi des stagiaires ou apprentis, de projet personnel professionnel, réunions pédagogiques, recrutement).

Pleinement associée à la vie du département et de l'IUT, la personne recrutée participera aux réunions, commissions, jurys, actions de promotion ou d'autres événements collectifs. La volonté de s'impliquer dans les actions de coordination, de communication ainsi que dans les instances de la composante sera particulièrement appréciée.

Une présence effective sur site sera nécessaire, le nombre d'heures à effectuer étant incompatible avec de longs trajets pour venir à l'IUT.

Contact :

Directeur Adjoint de l'IUT : Frédéric AULERY 02 37 91 83 YY, frederic.aulery@univ-orleans.fr

Directeur de l'IUT : Edgard SEKKO, 02 37 91 83 06, directeur.iut.chartres@univ-orleans.fr

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être envoyé pour chaque poste demandé à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

La campagne de recrutement est ouverte du 23 avril 2025 au 23 mai 2025 (16h)

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

Modalités de recrutement :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Rémunération du poste :

L'agent contractuel est rémunéré à l'échelon 1, INM 395 de la grille des Master ou à l'échelon 1, INM 455 de la grille des Doctorats sous réserve de fournir le diplôme correspondant.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par la délibération du 19 avril 2024 relative à la mise en place du cadre de gestion des agents contractuels tenant compte de l'expérience du candidat.

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD. Ce service est proratisé en fonction de la quotité de travail.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*